

Partageons la richesse, Pas la misère !!!

Si l'année 2010 a été, pour les centres de relations clients, synonyme de retour de la croissance, il en est tout autrement pour leurs salariés qui y travaillent.

Pour ces derniers, l'austérité est toujours à l'ordre du jour comme le démontre les résultats de négociations annuelles sur les salaires qui se déroulent en ce moment dans de nombreuses entreprises du secteur (*Téléperformance, Acticall, Armatiss, B2S, etc.*).

A l'heure où les profits sont de retour et que les entreprises prestataires se refont une santé financière, les directions refusent à leurs salariés, toutes augmentations de la partie fixe du salaire, qui reste au niveau du SMIC depuis de nombreuses années. Par contre, elles sont tout à fait prêtes à discuter de la mise en place de diverses primes (*intéressement, participation, etc.*) accroissant ainsi la part variable de leur rémunération.



Cette politique de précarisation salariale, si elle garantit le niveau de dividendes versés aux actionnaires, elle ne permet aucunement de prendre en compte la perte de pouvoir d'achat que subissent, tous les jours, les salariés.

La CGT réclame l'ouverture, ou la réouverture, de négociations sur la revalorisation des salaires fixes sur la base de :

- Aucun salaire inférieur à 1.600 € bruts mensuels ;
- Une augmentation de 200€ brute mensuelle pour tous les salariés ;
- La mise en place de titre restaurant d'un montant minimum de 8€ ;
- Etc.

Afin de faire aboutir ces revendications, elle appelle l'ensemble des salariés des centres d'appels prestataires, à une grande journée de mobilisation et de grève pour le lundi 20 juin 2011. Afin que ceux-ci rappellent aux actionnaires que les vrais créateurs des richesses ce sont celles et ceux qui au quotidien prennent des appels. Il est donc normal qu'ils réclament la juste rétribution de leurs efforts.

Le 20 juin pour avoir de réelles augmentations, je pose mon casque !!!



Déclaration CFDT / CFTC / CGT / FO /SUD

Centres d'appels - La situation salariale devient intolérable !

Depuis plusieurs années les salariés des centres d'appels doivent se contenter de salaires de misère avec pour seule perspective de rester durablement au niveau du SMIC pour près de 80 % d'entre eux.

Pas d'augmentations au niveau de la branche depuis 2008. Pas d'augmentations non plus dans beaucoup d'entreprises à la conclusion de leurs négociations annuelles sur les salaires.

Qui plus est dans le contexte actuel de reprise annoncée de l'inflation, la situation salariale dans les centres d'appels devient résolument intolérable.

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FO et SUD réaffirment la nécessité d'une augmentation significative et immédiate des salaires.

Afin que les employeurs des centres d'appels respectent enfin leurs salariés, les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FO et SUD appellent tous les salariés-es des centres d'appels externes à une grande journée de mobilisations le 20 juin 2011.

Elles appellent les salariés-es des centres d'appels à participer massivement aux débrayages et actions organisées dans leurs entreprises.

Fait le 14 juin 2011

Le 20 juin 2011
Mobilisons-nous tous pour
nos salaires !

Bulletin d'adhésion

Nom et Prénom :

Adresse :

..... Tél :

Entreprise : Mail :

Catégorie professionnelle (à cocher) : Employé Technicien Ingénieur Cadre

Bulletin à remettre à un délégué CGT ou à renvoyer à l'adresse suivante :

Fédération CGT des Sociétés d'Études – 263, rue de Paris – Case 421 – 93514 Montreuil cedex